

Programmes d'éducation thérapeutique du patient

Bilan au 31 décembre 2021

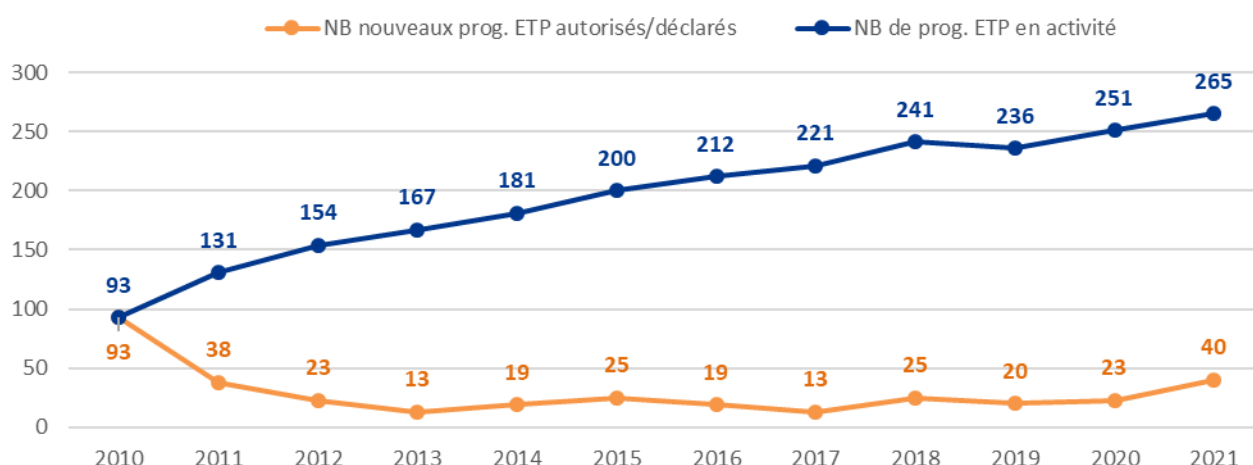
L'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. C'est un processus continu, qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

Depuis le 1er janvier 2021, tout programme d'éducation thérapeutique mis en œuvre doit faire l'objet d'une déclaration à l'ARS. Jusqu'à cette date, les programmes étaient soumis à un régime d'autorisations quadriennales. Les autorisations en cours restent valables jusqu'à leur échéance et les programmes devront ensuite être déclarés par chaque coordonnateur.

Au cours de l'année 2021, 40 programmes d'éducation thérapeutique ont été déclarés.

Au 31 décembre 2021, 265 programmes d'éducation thérapeutique sont autorisés/déclarés et en activité dans les Pays de la Loire.

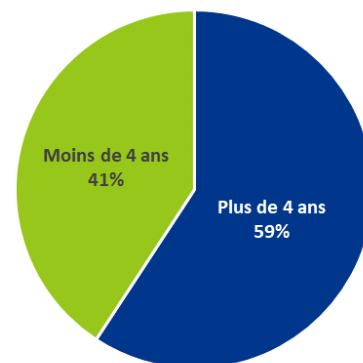
Evolution du nombre de programmes d'ETP en activité



On constate une relative stabilité du nombre de nouveaux programmes autorisés ou déclarés jusqu'en 2020. Le passage au régime déclaratif en 2021 semble avoir engendré une hausse du nombre de nouveaux programmes, mais il est trop tôt pour savoir si cette tendance va se poursuivre. Le déploiement des plans nationaux et notamment le plan maladies rares est également un facteur important expliquant cette augmentation des déclarations de programmes (7 nouveaux programmes concernaient les maladies rares en 2021, contre seulement 3 en 2019).

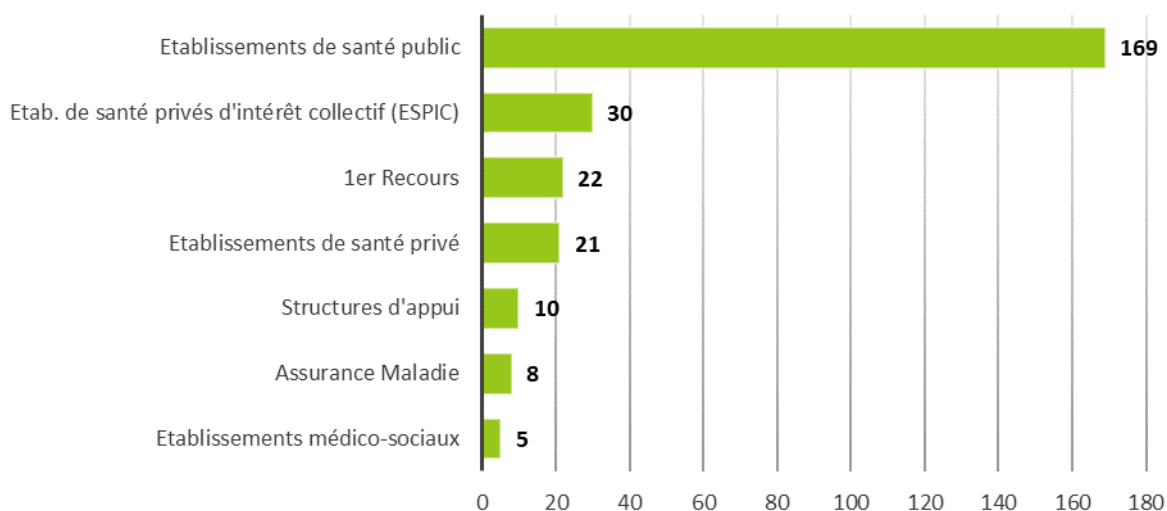
■ Durée d'activité des programmes d'ETP

Au 31 décembre 2021, 108 programmes sont en activité depuis moins de 4 ans et 157 en activité depuis plus de 4 ans.

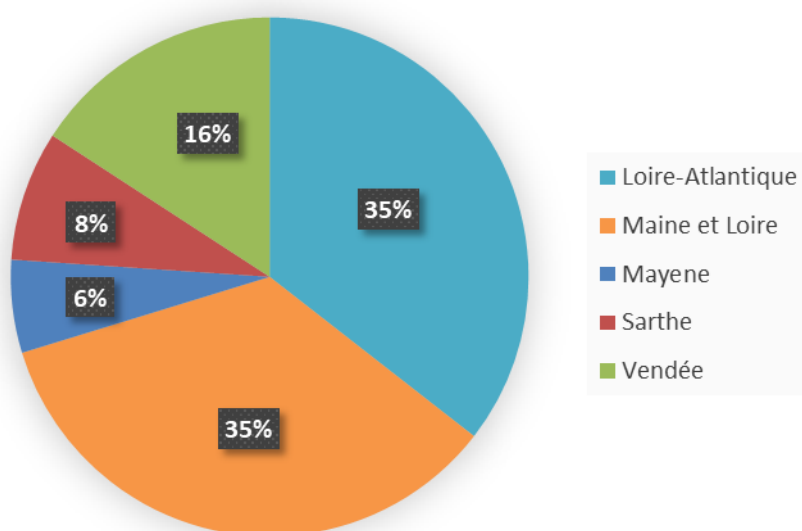


■ Origine des programmes

Les 265 programmes d'ETP en activité sont portés par :



L'offre en ETP couvre l'ensemble des départements de la région Pays de la Loire.



Il est à noter que 4 programmes ETP ont une portée régionale :

- le programme régional d'éducation thérapeutique pour les personnes adultes vivant avec le VIH, porté par le COREVIH ;
- le programme d'éducation thérapeutique, porté par le réseau Diabenfant ;
- le programme d'éducation thérapeutique pour patients atteints de maladies cardiovasculaires, dispositif ambulatoire collectif, porté par la MSA ;
- le programme d'éducation thérapeutique « Moi et la maladie », porté par le C3SI des Pays de la Loire.

■ Nombre de patients inclus en 2021

Au total, 18 807 patients ont été inclus en 2021 (hospitalisation : 12 773 – venues externes : 6 034).

